



Guillaume BARBE
Candidat Tête de liste "Ensemble pour Flassans"



Un programme construit pour et avec vous !

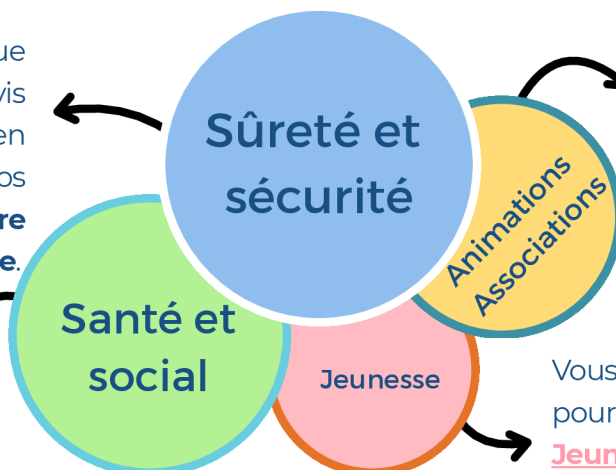
Issu d'une réflexion collective, le programme que nous portons s'est nourri depuis le début de vos apports et suggestions. Cette construction commune que nous avons privilégiée n'était pas la plus simple à mettre en oeuvre mais elle possède un atout indéniable : c'est votre voix qui s'exprime, ce sont vos préoccupations qui ressortent et ce sont des solutions partagées que nous proposons.

Notre programme c'est d'abord l'expression de la parole citoyenne

Afin de placer votre voix au coeur de nos projets, nous avons lancé l'an dernier un sondage anonyme en ligne. Celui-ci a rencontré un franc succès et nous permet de dégager quelques enseignements :

La sécurité est la problématique la plus récurrente parmi vos avis et priorités (**74%**) à mettre en oeuvre. Nous vous dévoilons nos orientations dans la **première double page de cette brochure**.

L'accès aux soins et le lien social représentent des enjeux forts pour **69%** d'entre vous. Nous souhaitons y répondre avec un projet majeur et des mesures complémentaires à découvrir **en cahier central**.



54% d'entre vous expriment un besoin réel et marqué en terme d'**animations et festivités**, de soutien aux différentes **activités associatives, culturelles** et liées au patrimoine. **A lire page 6.**

Vous êtes **48%** à estimer que vos élus pourraient faire plus en termes de **Jeunesse, de politique sportive et de scolarité**. Nos propositions sont à découvrir **en page 7 et 8.**

Envie de donner votre opinion ?

Comme nous l'avons proposé tout au long de la campagne, vous pouvez continuer à contribuer à la conception de notre programme en y apportant votre avis et en exprimant vos idées. Pour ce faire, rien de plus simple : flashez ce QR code et laissez vous guider parmi les questions.

5 à 6 minutes suffisent pour dire ce que vous pensez !



Programme COMPLET en ligne !

Quelques dépliants et brochures dans nos boîtes aux lettres ne peuvent résumer tout un programme de qualité pour le village. Nous avons pris le temps (et l'énergie !) de mettre en ligne **toutes** nos propositions telles que nous les avons travaillées depuis plus de 3 ans. Avec nous, pas de projets sortis du chapeau **au hasard d'un heureux calendrier subitement opportuniste.**



Retrouvez nos vidéos et propositions sur toutes nos thématiques !

LA SÛRETÉ PUBLIQUE, UN ENJEU FORT

Sur ce thème en particulier, nous avons pris le parti de croiser la réalité des chiffres et celle du terrain pour faire ressortir les enjeux prioritaires. Si Flassans n'est pas un haut lieu de la délinquance telle qu'on nous la présente à longueur de journée dans les médias ou par démagogie locale, **la lucidité nous oblige à constater une hausse** des grafitis, dégradation de biens publics, malveillance sur véhicules, rodéos sauvages, etc. A ces actes d'incivilités s'ajoutent des délits bien plus inquiétants : cambriolages, délits routiers, dépôts sauvages, etc. L'ensemble de ces faits **appelle des réponses proportionnées pour qu'elles soient efficaces**. Tolérance zéro et répression tout azimut coûteront cher et ne garantiront en rien le respect de la loi. Pédagogie et prévention ont des portées limitées et ne sont pas la garantie absolue d'une politique efficace. Nous faisons donc le choix de mêler les différentes solutions que notre village peut envisager selon ses moyens et possibilités. Enfin, **nous distinguons la sûreté publique de la sécurité du territoire** qui concerne des faits liés aux risques naturels et technologiques ou à des pannes, accidents, erreurs matérielles ou humaines. C'est en ce sens que nous commanderons, le cas échéant, des audits et diagnostics des infrastructures publiques.

➔ **Face aux atteintes aux biens, aux personnes et à notre environnement, nous ne transigerons pas.** Chaque manquement à la loi fera l'objet de poursuites envers leurs auteurs et/ou leurs responsables légaux et d'un accompagnement des victimes par les services municipaux. **Notre village doit être un havre de paix.**

➔ Les excès de vitesse et les stationnements irréguliers feront l'objet d'un **premier rappel à la loi puis d'une verbalisation**. Les voitures ventouses garées devant les commerces du village seront verbalisées dès lors que le délai de stationnement est dépassé. Il s'agit de permettre une meilleure rotation devant les commerces.

➔ La protection des biens verra **l'opération Tranquillité Vacances renforcée par des rondes de la Police municipale** dans les quartiers, en lien avec les référents des Conseils de Quartiers et en parfaite coordination avec les brigades de la Gendarmerie Nationale. Le réseau de caméras aux entrées et sorties des villages renforcera cette protection.

➔ Bien que cela tombe sous le sens, **nous rétablirons des plages horaires d'éclairage public cohérentes**, en adéquation avec le rythme de ceux qui rentrent tard et ceux qui se lèvent tôt. La sûreté publique réside aussi dans la capacité à rassurer nos concitoyens lors de leurs déplacements.



ZOOM SUR LE SYSTÈME LAPI

Un dispositif LAPI (**L**ecture **A**utomatisée de **P**laque d'**I**mmatriculation) désigne tout système vidéo permettant la lecture automatisée d'une plaque d'immatriculation à des fins de :

- prévention et de répression des infractions (le vol de véhicule et le délit de fuite par exemple) ;
- contrôle du respect des règles de circulation sur les voies réservées.

Nous envisageons d'équiper de cette technologie les caméras situées aux lieux stratégiques de notre commune. Celles-ci ne procèdent pas à de l'identification faciale, elles permettent de suivre le mouvement d'un véhicule et de fournir une analyse très fine des images en cas d'infraction. Ces images sont à la disposition de la Gendarmerie en cas de besoin et ne font pas, par défaut, l'objet d'un traitement d'archivage ou de stockage supérieur au délai nécessaire aux investigations de la Gendarmerie.



GARANTIR LA TRANQUILLITÉ : COMMENT, PAR QUI ET AVEC QUOI ?

DES OUTILS ADAPTÉS



DES MOYENS HUMAINS

Un réseau de 29 caméras fonctionnelles

(40 à l'horizon 2032) **NOUVEAU**

Des documents stratégiques à jour :

- Plan de Prévention des Risques Inondations
- Document d'Information Communal sur les Risques majeurs (DICRIM)
- Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Des cellules de vigilance citoyenne

NOUVEAU

Une par quartier en lien direct avec l'adjoint délégué à la sécurité et le **Collège sécurité**

Extension du dispositif Voisins vigilants

NOUVEAU

Un référent nommé par quartier chargé de la remontée des informations directement au Maire

Une application mairie repensée

NOUVEAU

Ajout d'un **numéro d'astreinte d'urgence** en lien direct avec le véhicule en patrouille

Mise en place de la "Patrouille scolaire"

NOUVEAU

Sécuriser les passages piétons aux abords des écoles par nos seniors, accompagner les sorties scolaires dans le village

Contre le feu : un véhicule CCFF équipé

Déjà à disposition de la Mairie, son usage sera permis par une relance du dispositif

MÉTHODE ET PROXIMITÉ



Surveillance et vidéoprotection 24/24 7/7

Analyse et sauvegarde des bandes vidéos, transmission aux autorités compétentes

Déclenchement des dispositifs d'alerte

Mobilisation des services, priorisation des interventions, mise en place de l'aide d'urgence dans les secteurs concernés

Itinéraires et horaires variables

Vérification et inspection des lieux publics, maraude dans les quartiers, prévention

Un agent de la Police municipale dédié

en lien avec la Gendarmerie et le Procureur

Agents et élus municipaux

Effectifs de la Police municipale, des Corps constitués, agents administratifs et des Services techniques et les élus du Collège Sécurité

Cellule de vigilance

3 référents élus au sein de leur quartier en lien avec la Municipalité

Président de Quartier et Cellule de vigilance

Cabinet du Maire, adjoint délégué, Police municipale, Cellule de vigilance

Services municipaux et élus

Service Communication, adjoint délégué, effectifs terrain de la Police municipale

Nos seniors volontaires et rémunérés

Priorité donnée aux seniors de Flassans dans le recrutement du personnel dédié à cette mission

Patrouille opérationnelle

Patrouille itinérante et aléatoire 7/7 de la Police municipale sur toute la commune, de jour comme de nuit.

Réunions et bilan d'actions semestriels

Signalement des comportements suspects, mesures préventives, vigilance accrue

Traitement des signalements effectués

Adaptation des patrouilles, diffusion des bonnes pratiques, recueil des signalements

Réunions publiques dans les quartiers

Diffusion des chiffres, information sur les projets à venir, échanges avec les habitants

FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS : UN DISPOSITIF MÉDICAL INNOVANT

Protéger, prévenir, accompagner, à chaque âge de la vie

À Flassans, la santé ne doit pas être une source d'inquiétude ou d'isolement pour les familles, les personnes seules et/ou âgées. Face aux déserts médicaux, au vieillissement de la population et aux difficultés de mobilité, **nous faisons le choix de l'anticipation, de la prévention et de l'accompagnement.**

Notre dispositif repose sur une conviction simple : aucune Flassannaise et aucun Flassannais ne doit subir de difficultés en matière de santé, ni renoncer à se soigner : **le soin est une question de dignité.**

Au coeur du dispositif : le patient

Fait face à une difficulté d'accès aux soins (rendez-vous trop lointain, prise en charge trop tardive, saturation des urgences, risque de perte de chances d'être soigné à temps, etc)

01



Via un service municipal dédié, le patient sollicite le médecin pivot en tant que coordinateur des soins

Après recueil de votre consentement et dans le respect du secret médical, ce médecin indépendant et expérimenté examine votre demande (soins de premier recours, avis spécialisé, examens complémentaires...). Il vous éclaire sur le délai d'accès aux soins compatible avec votre état de santé présumé. Si nécessaire, il intervient auprès des confrères du réseau pour accélérer votre prise en charge.

02



Réseau du médecin coordinateur

Composé de médecins spécialistes, généralistes et acteurs du paramédical qui veillent au secret professionnel et garantissent des rendez-vous plus rapides

03



Un service municipal à votre écoute

Dans le respect du secret médical, un service municipal dédié vous accompagnera pour vos demandes et vous mettra en relation avec le médecin coordinateur

04



Bonne nouvelle !



Grâce à un travail entamé il y a plusieurs mois, le dispositif pourra être opérationnel rapidement si nous sommes élus. Un médecin bien connu des Flassannais a accepté de s'engager à nos côtés ! Coordinateur du dispositif, il contribuera à améliorer l'accès aux soins pour permettre à tous d'être soigné correctement et sans entraves.

Notre dispositif vise à faciliter les démarches et ne se substitue en aucun cas à une prise en charge médicale. Les patients qui sollicitent le médecin coordinateur sont libres d'accepter ou non la proposition de rendez-vous du réseau de professionnels.

A l'étude, et à découvrir sur notre site internet flassans2026.fr :

- Mise en place d'une assurance et d'une mutuelle communale
- Création d'un service de soins palliatifs à l'Escandihado
- Développer les facteurs de lien intergénérationnel grâce à de nouveaux logements seniors
- Réflexion à la création d'une Maison de santé communale

FOIRE AUX QUESTIONS !

Service d'Accompagnement aux Soins



À quoi sert concrètement ce nouveau service ?

Ce service aide les habitants à se soigner dans des délais raisonnables : impossibilité d'avoir un rendez-vous, attente trop longue chez un spécialiste, un examen trop lointain (IRM, scanner...), un dentiste ou tout autre professionnel de santé absent à Flassans. Il aide à trouver plus vite la bonne prise en charge.

Qui pourra utiliser ce service ?

Tous les habitants de la commune, sans conditions particulières.



Comment ça marche, simplement ?

L'habitant contacte le service municipal d'accompagnement aux soins pour présenter sa demande. Informé, le médecin (appelé médecin « pivot ») analyse la situation et, avec l'accord de la personne :

- évalue le degré d'urgence,
- fixe un délai médicalement raisonnable,
- contacte des professionnels de santé pour obtenir un rendez-vous plus rapide, si nécessaire.

L'habitant reste libre d'accepter ou non la proposition.

Est-ce un service d'urgence ?

Non. Il vise à les désengorger justement. Les urgences vitales restent du ressort du 15 et de l'hôpital. Le dispositif intervient en amont, pour éviter que des situations non urgentes deviennent graves faute de soins à temps.



Mes données médicales seront-elles protégées ?

Oui, totalement. Le service fonctionne dans le respect strict du secret médical, du consentement de la personne et des règles de protection des données de santé. Seules les informations nécessaires sont utilisées, de façon sécurisée.

Est-ce que ce service peut remplacer mon médecin traitant ?

Non, absolument pas. Il vient en complément, pour aider lorsque le parcours de soins est bloqué. Le médecin traitant reste central dans le suivi de la santé de chacun.



Est-ce que ça va coûter cher à la commune ?

Non. Le coût est maîtrisé et proportionné, et des financements extérieurs peuvent être mobilisés (ARS, Région, Banque des Territoires). Pour un budget limité, ce service apporte un bénéfice direct et immédiat aux habitants.

Y aura-t-il aussi de la prévention ?

Oui. Le projet prévoit des conférences et des actions d'information grand public pour mieux comprendre sa santé, ses droits, les bons réflexes et les parcours de soins.



Quel est l'objectif final ?

Que plus aucun habitant ne renonce à se soigner faute de rendez-vous ou de délais acceptables. C'est un projet humain, utile et solidaire, qui remet la santé au cœur des priorités locales.

Retrouvez toutes nos propositions sur la thématique Santé sur notre site internet :
www.flassans2026.fr/lien-social-sante-et-bien-etre/

Animations & Festivités : innover pour rester attractif



Savoir se renouveler, c'est s'assurer que la dynamique des festivités puisse **attirer toujours plus de monde**. Être en phase avec les tendances et les innovations en matière d'événementiel, c'est faire de notre village un phare du divertissement et de l'animation en centre-Var. Flassans doit briller et redevenir le leader festif que nous avons connu il n'y a pas si longtemps. Deux éléments majeurs viendront compléter et renouveler l'offre d'animations actuelle : **un cycle événementiel autour du passé historique de Flassans** et **Tout ce qui roule**, course de caisses à savon géante dans les rues du village ou encore **La Fête des Lumières**. Initiées par la Municipalité, ces nouveautés ont pour vocation à **rassembler les Flassannais et faire vivre différents lieux du village** : les rues, mais également l'église ou encore le Château qui pourra ainsi offrir tout son potentiel.



Visuel d'illustration - Image non contractuelle

La Culture comme outil du vivre-ensemble



Visuel d'illustration - Image non contractuelle

Aux côtés des animations, les rencontres culturelles que nous souhaitons proposer seront vectrices d'un vivre-ensemble essentiel à la dynamique de notre commune. Qu'il s'agisse de valoriser les acteurs locaux de la Culture ou de faire découvrir de nouveaux horizons aux habitants, nous mettrons l'accent sur :

- **Des animations de qualité**, aidées par la Municipalité
- Une richesse et une diversité de **programmation annuelle**
- La **valorisation des ressources locales** : lieux choisis, intervenants, thématiques des événements

La Culture n'est pas un gros-mot ou un demi-sujet : c'est le **coeur de notre identité locale**, vectrice d'attractivité.

Création des Olympiades des Quartiers

Aux côtés des associations, des commerçants et des Conseils de Quartiers, nous porterons un programme d'animations rassembleur et en mesure de satisfaire les goûts de chacun. Nous innoverons en créant **les Olympiades des Quartiers**, événement mettant en avant l'esprit d'équipe et la volonté de faire rayonner son quartier. Au travers d'épreuves sportives, de concours culinaires et de défis insolites, chaque quartier concourra **dans un esprit de partage et d'entraide** pour être élu "Quartier de l'année". A la clé, des récompenses permettant des accès privilégiés aux stands des forains de la Fête locale, des bons d'achats dans les commerces du village, etc. Les épreuves se dérouleront à la fois dans les quartiers pour les défis insolites et les concours et sur plusieurs sites pour les défis d'équipe. L'événement sera clôturé par une Soirée des Quartiers sur la place Jean Jaurès, avec remise des prix et un repas festif permettant à chacun, après s'être affronté, de se retrouver dans la joie et la bonne humeur.



La vie associative, pilier de l'animation

Au coeur de l'animation du village : le bénévolat. Nous sommes profondément attachés à cet engagement désintéressé. Nous soutiendrons les initiatives locales déjà existantes et contribuerons à donner aux nouveautés tous les moyens de réussir leurs projets. Pilier historique de la vitalité flassannaise, le tissu associatif sera particulièrement associé aux projets municipaux, qu'il s'agisse d'animation, de projets culturels ou encore d'aménagements.



Accompagner les tout-petits et leurs familles



Visuel d'illustration - Image non contractuelle

Projet de création de parc pour enfants de 2 à 6 ans

Dès leur plus jeune âge, les plus petits Flassannais doivent pouvoir grandir dans un environnement de qualité au sein de la crèche. Nous engagerons une réflexion sur une augmentation de la capacité d'accueil soit par l'amélioration des locaux existants soit par la création d'un nouveau lieu dédié à la petite enfance. Parallèlement à cette réflexion, nous permettrons aux assistantes maternelles d'occuper des créneaux plus fréquents dans les locaux municipaux et réfléchirons de concert avec elles à l'amélioration des conditions de prise en charge.

La Jeunesse au coeur de nos préoccupations

Longtemps cantonnée à la Maison des Jeunes et peu entendue au quotidien par les élus des municipalités successives, la Jeunesse a beaucoup à nous dire et nous apprend bien plus que ce que l'on voudrait penser. Nous consacrerons la parole de la Jeunesse à travers la mise en place effective du **Conseil Municipal des Jeunes**, véritable organe délibérant et acteur de la vie du village, où chaque projet budgétairement accepté sera réalisé.

La Maison des Jeunes sera déplacée et complètement repensée dans de nouveaux locaux pour permettre à l'équipe d'animateurs en place de proposer une offre plus attractive auprès de tous les jeunes. Ce nouvel emplacement, situé à l'actuel Centre Technique municipal, accueillera également des services et structures complémentaires (voir notre dernier dépliant).

Autour de la Jeunesse, nous développerons les actions citoyennes avec des rencontres entre Jeunesse et Corps constitués : Gendarmerie, Sécurité civile, Pompiers, Services d'urgences, etc. Ces rencontres s'élargiront aux acteurs de l'économie sociale et solidaire et/ou agissant en faveur de l'environnement : centre de tri, ressourcerie, Pôle valorisation des déchets, associations environnementales (SOPTOM, CEN PACA).

Nous maintiendrons l'aide au permis et le Pass action citoyen qui ont fait leurs preuves. **Parce qu'aider nos jeunes est une responsabilité à prendre devant l'avenir** : nous créerons un dispositif visant à valoriser les actions de notre jeunesse qui se verra récompensée de ses réussites scolaires, sportives et citoyennes.



Visuel d'illustration - Image non contractuelle

Les écoles : garantir les apprentissages

Sécuriser les déplacements

La problématique de l'accès aux écoles se pose d'emblée : les possibilités de stationnement sont nombreuses mais entraînent également un risque relatif au cheminement des enfants. D'une part, nous veillerons à ce que les comportements routiers dangereux (dépose minute anarchique, non respect des règles de conduite sur les parkings) soient davantage encadrés. La tolérance est certes de mise dès lors qu'il s'agit de déposer ses enfants aux abords de l'école mais elle ne saurait prendre le pas sur la sécurité des usagers.



Le cheminement piéton sera amélioré entre le parking situé derrière le pont et l'école. Les enfants et leurs parents pourront emprunter le tunnel sous la DN7 qui longe l'espace vert des Grands Prés afin d'éviter les croisements entre piétons et voitures. Ce cheminement qui longe également l'Issole fera l'objet d'un aménagement de qualité, sécurisé et équipé de caméras de vidéosurveillance. Cet espace sera valorisé par la pose de panneaux pédagogiques réalisés par les élèves.

Améliorer le confort au sein des écoles

Afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et répondre à une demande récurrente des parents, nous étendrons les horaires du périscolaire, notamment le soir. Enfin, nous souhaitons aussi accompagner le personnel municipal dans son quotidien en facilitant l'épanouissement des élèves. A cet effet, nous proposerons d'installer dans la cantine un décibelomètre : cet outil indique par un système de feu tricolore l'intensité du bruit. Il permet à chaque enfant de prendre conscience du volume sonore et de moduler le sien dans le réfectoire.



Sensibilisation à l'environnement

Dans la perspective d'une contribution à l'éducation à l'environnement, nous nous engagerons dans la pose de récupérateurs d'eau de pluie. Ceux-ci viendront en appui des élèves pour arroser "le potager de la découverte" qui sera installé dans le jardin attenant à la crèche. De plus, nous expérimenterons des ruches sur des toits communaux (hors école) qui seront gérées par un apiculteur local désireux de transmettre son savoir. Ces sensibilisations à l'environnement prendront sens par la rédaction d'un Atlas de la Biodiversité communal, en partenariat avec des naturalistes et l'intercommunalité.

